

**ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE
DES PALMES ACADEMIQUES**
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE (décret du 26-9-68)

Siège

Ministère de l'Education nationale,

Secrétariat

30 avenue Félix Faure- 75015 PARIS
Tél : 01 45 54 50 82 - Fax 01-45-54-58-20

Valence, le 22 septembre 2022

Le Président de la section départementale de la Drôme

A

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
du second degré publics et privés sous contrat,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissements
primaires publics et privés sous contrat,

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs des établissements
d'enseignement supérieur

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale



**CONCOURS 2022-2023
DE L'A.M.O.P.A.**

« Plaisir d'écrire »

Mesdames, Messieurs,

Pour la 37^{ème} année, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques organise un concours sur le plan national, dans le cadre de son action de la Langue Française.

Dans la Drôme, il sera ouvert aux élèves de CM1 et de CM2, des classes des collèges, des lycées, lycées techniques et professionnels, des classes préparatoires et BTS.

La date limite de réception des copies est fixée cette année au vendredi 24 février 2023

A. LES DIFFERENTES EPREUVES DU CONCOURS : Plaisir d'écrire:

Vous trouverez, jointe au présent courrier une affichette qui précise l'organisation des épreuves par niveau de classe et qui pourra être mise en bonne place pour sensibiliser les maîtres et les professeurs.

Les travaux devront être strictement personnels, individuels et authentiques.

1) Classes de CM1 et CM2

a) Prix d'expression écrite de la langue française

Les travaux se feront sur le thème national de l'année 2022-2023:

Sujet national: Après un débat contradictoire sur les éoliennes dans ta classe, expose les différents arguments et précise quelle est ta position.

Ni les formes poétiques, ni les sujet libres ne sont acceptés.

Le jury tiendra compte de la présentation de la copie et de la qualité de l'écriture manuscrite.

b) Prix de poésie

Ecrire en une page, un poème sur le thème de votre choix (forme fixe ou libre)

c) Prix de réhabilitation de l'écriture :

Le jury départemental choisira deux ou trois copies jugées d'une belle écriture manuscrite.

2) Classes de premier cycle des collèges

a) Prix d'expression écrite de la langue française

Les travaux se feront sur le thème national de l'année 2022-2023:

Sujets nationaux: Pour les classes de 6e - 5e :

Vous avez vu un film qui vous a particulièrement plu. Pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Pour les classes de 4e - 3e :

Lorsque vos parents sont exigeants avec vous, pensez-vous qu'ils ont raison ?

b) Prix de la jeune poésie.

Les thèmes sont laissés au libre choix des élèves ou de leur professeur.

Ecrire, en une page, un poème sur le thème de votre choix (forme et fixe ou libre)

d) Prix Maupassant de la Jeune Nouvelle.

Destiné aux élèves de 4e et de 3e

Écrire, en quatre pages au maximum, une nouvelle de votre choix.

Le texte sera dactylographié (Times New Roman 12, interligne simple). Sont acceptés tous les registres (fantastiques, réaliste, historique, épistolaire...).

La nouvelle est un court récit faisant intervenir un petit nombre de personnages évoluant dans un milieu caractérisé et s'achevant par une chute inattendue.

e) Prix de réhabilitation de l'écriture : Le jury départemental choisira deux ou trois copies tous niveaux confondus jugées d'une belle écriture manuscrite.

3) Classes des lycées : Élèves et étudiants des classes de 2e, 1re, Terminale, classes préparatoires et BTS

a) Prix d'expression écrite de la langue française

Les travaux se feront sur le thème national de l'année 2022-2023:

Sujet national: Pensez-vous que la guerre soit une solution pour régler les problèmes des Etats ?

b) Prix de la jeune poésie.

Ecrire, en une page, un poème sur le thème de votre choix (forme fixe ou libre)

c) Prix Maupassant de la jeune nouvelle.

Écrire, en cinq pages maximum, une nouvelle sur le thème de votre choix. Le texte sera dactylographié (Times New Roman 12, interligne simple). Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire...)

B – AUTRES CONCOURS proposés par l'AMOPA

- **Nouveauté 2022 2023 : Arts et Maths et Les Maths au quotidien**

Consulter les affiches de présentation :

Classes de cycle 1 : petite, moyenne et grande section de maternelle

Classes de cycle 2 : CP, CE1, CE2

Classes de cycle 3 : CM1, CM2, et ULYS 6^{ème}

Classes de cycle 4 : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

- **Concours national 2022-2023, Prix de Géographie et
Concours national 2022-2023, Prix d'Histoire**

Voir modalités de participation et les domaines d'expression sur les deux fiches jointes.

La signature du professeur, attestant qu'il s'agit d'un travail individuel et personnel, est obligatoire.

Les productions, clairement identifiées (nom, prénom, classe ou année d'étude du candidat ; nom, adresse postale et électronique de l'établissement) doivent obligatoirement être adressées avant le 15 mars 2023 au Secrétariat national de l'AMOPA ; 30, avenue Félix Faure ; 75015 PARIS

- **Concours national 2022-2023 « Nous, l'Europe »**, les copies doivent être adressées à l'adresse figurant sur l'affichette au plus tard le 11 février 2022
- **Concours de l'Enseignement Technique avec l'AFDET 2022-2023 : «Imagin'action»** (Elèves de LP et de LT). Le formulaire de candidature est à faire parvenir au plus tard le 13 janvier 2023 au Président de la section départementale de l'AMOPA. Les modalités de participation vous seront envoyées dès leur élaboration par le national et leur réception par la section départementale.

II - MODALITES D'ORGANISATION

Les travaux devront être strictement **personnels, individuels et authentiques**.

Il est demandé aux participants de garder un double de leur copie.

Un classement sera effectué au niveau de chaque classe : CM, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} pour les collèges, 2^{nde}, 1^{ère}, terminales, classes préparatoires et BTS.

Les professeurs des écoles et instituteurs concernés voudront bien opérer une première sélection des épreuves de leurs élèves et faire parvenir au siège départemental de l'AMOPA au plus les trois meilleures copies par classe et par niveau, classées par ordre de mérite.

Les professeurs de collèges et de lycées **enverront les copies** qu'ils auront retenues par classe et par niveau directement exclusivement **au siège départemental de l'AMOPA** ou les remettront à **leur chef d'établissement qui transmettra.**

IMPORTANT

Chaque copie devra porter de façon lisible en haut de la première page, en capitales d'imprimerie :

- les nom, prénom, la classe de l'élève
- le nom et l'adresse postale et électronique de l'établissement
- le nom et la signature du professeur
- l'ordre de classement des copies retenues de la classe
et éventuellement, la mention « concours écriture »

Seules les trois meilleures copies par niveau et par classe devront être adressées à la section départementale à l'adresse ci-dessous :

Les envois seront effectués pour le vendredi 24 février 2023 date impérative à :
Association des Membres de l'Ordre des Palmes académique
Section de la Drôme
Lycée Emile Loubet
2, rue du lycée
BP 2114
26021 VALENCE CEDEX

III - RECOMPENSES :

De nombreux prix, livres et ouvrages de valeur, récompenseront les lauréats des concours au niveau départemental.

Les meilleures copies seront sélectionnées et envoyées à Paris pour être soumises aux jurys nationaux et éventuellement récompensées au niveau national.

La fête de la Langue Française, organisée par la section AMOPA de la Drôme à l'occasion de la remise des prix aux lauréats départementaux, est prévue pour le mois de mai ou juin 2023.

Les lauréats et leur professeur recevront une invitation qui leur sera transmise par leur chef d'établissement.

Nous souhaitons la participation la plus large et espérons que le concours 2022 -2023 suscitera votre enthousiasme et votre appui.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Pour le Bureau départemental,
Le Président,

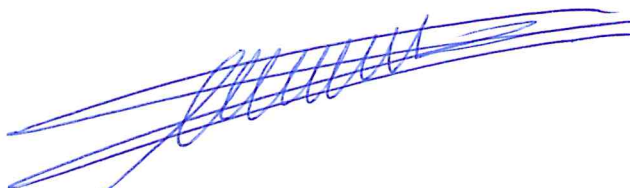


G.SIVADE

Je sais pouvoir compter sur votre énergie et votre influence positive pour susciter de nombreuses candidatures et donner à ce concours tout le relief culturel qu'il mérite. Par avance, je vous en remercie très vivement.

A Valence, le 23 septembre 2022

Le Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale de la Drôme,



P. CLEMENT